

Image not found or type unknown



# Faire respecter la hauteur des arbres de mon voisin

Par **Souberbielle Jean Paul**, le **06/02/2017** à **10:21**

Mon voisin à deux arbres dont la hauteur dépasse les 15m  
je voudrais vendre la partie de mon terrain qui se trouve  
à proximité de ces arbres qui sont à 1m de ma limite de  
bornage et les tapis de feuilles qui retrouve sur mon terrain qui va poser un problème pour la  
vente.

Que doit je faire pour lui faire entendre raison et qui  
coupe ces arbres.

Merci de votre réponse